

ORDONNANCE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, le 1^{er} février 2016, l'ordonnance numéro: **OCA16 16 0033**, autorisant :

- L'occupation du Pavillon du parc Saint-Viateur, du 27 février au 6 mars 2016 pour le festival « Ouf », dans le cadre de la 11^e édition du festival de Casteliers et sa participation à l'événement « Nuit Blanche »;
- Une dérogation à l'article 3 du règlement 1107 concernant les parcs, afin de permettre l'occupation du parc St-Viateur, jusqu'à minuit, du 27 février au 6 mars 2016;
- Une dérogation à l'article 6 alinéas e) et g) du Règlement 1107 concernant les parcs et les endroits publics;

Toute personne intéressée peut consulter cette ordonnance au Secrétariat d'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 18 février 2016

Marie-France Paquet, avocate
Secrétaire de l'arrondissement

